



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 58269

## Texte de la question

M. Robert Hue attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'avenir des actions décentralisées de prévention de l'alcoolisme et les moyens qui leur sont nécessaires. L'Association nationale de prévention de l'alcoolisme (ANPA) est aujourd'hui très inquiète compte tenu de la suppression des crédits affectés au financement des actions décentralisées qui risque de remettre en question l'existence même des comités départementaux de prévention de l'alcoolisme dont le rôle est pourtant essentiel. En effet, le conseil d'administration de la CNAMTS ayant refusé de prendre en charge les crédits nécessaires à la poursuite de ces actions, il semble donc qu'aucun moyen ne soit à ce jour prévu pour garantir leur poursuite. Il lui demande quelles mesures elle entend prendre afin d'assurer la poursuite des actions décentralisées de prévention de l'alcoolisme.

## Texte de la réponse

Les associations de prévention de l'alcoolisme, initialement financées sur des crédits d'Etat, sont financés à compter du 1er janvier 2001 par le Fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaire (FNPEIS) géré par la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), au terme d'un avenant à la convention d'objectifs et de gestion (COG) la liant à l'Etat. La ministre de l'emploi et de la solidarité s'est attachée, compte tenu de ce transfert, à ce que les subventions aux associations puissent être versées le plus rapidement possible afin de permettre aux structures, qui constituent un moyen d'action essentiel dans le dispositif de lutte contre l'alcoolisme, de poursuivre leur mission dans des conditions normales. Le Conseil d'administration de la CNAMTS du 10 avril 2001 a voté l'avenant sus-mentionné. En conséquence, les difficultés évoquées sont désormais aplanies. Les associations vont donc être très rapidement destinataires des subventions 2001.

## Données clés

**Auteur :** [M. Robert Hue](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58269

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 février 2001, page 1193

**Réponse publiée le :** 25 juin 2001, page 3694